



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mardi 10 mai 2005 — N° 148**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 04.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 7 avril 2005, par Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

**10 mai 2005**

---

À 10 h 28, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 04.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 112 Loi modifiant la Loi sur le tabac et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

---

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 106 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé

La motion est adoptée.

**10 mai 2005**

---

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 111 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

La motion est adoptée.

---

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 108 Loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 227 Loi concernant la Ville de Magog

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1839-20050510)

M. Brodeur (Shefford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant la Ville de Magog.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 227 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

**10 mai 2005**

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 229 Loi concernant Pipeline Saint-Laurent

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1840-20050510)

M. Bachand (Arthabaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 229, Loi concernant Pipeline Saint-Laurent.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 229 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement et que le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

M. Charest, premier ministre, dépose :

Le plan stratégique 2005-2008 du ministère du Conseil exécutif.

(Dépôt n° 1841-20050510)

\_\_\_\_\_

M. Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport d'enquête sur les dépassements de coûts et de délais du chantier de la Société Papiers Gaspésia de Chandler.

(Dépôt n° 1842-20050510)

**10 mai 2005**

---

M. le Président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 4 mai 2005 :

Décision 1259 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale ;  
(Dépôt n° 1843-20050510)

Décision 1260 concernant le Règlement sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires ;  
(Dépôt n° 1844-20050510)

Décision 1261 concernant le Règlement sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du secrétaire général adjoint aux affaires administratives ;  
(Dépôt n° 1845-20050510)

Décision 1262 concernant le Règlement modifiant le Règlement permettant la tenue de concours réservés pour certains employés occasionnels de l'Assemblée nationale.  
(Dépôt n° 1846-20050510)

Puis M. le Président dépose :

Le nouveau calendrier de l'étude des crédits, qui se tiendra du jeudi 12 mai 2005 au vendredi 27 mai 2005 inclusivement, tel que convenu lors d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires ;  
(Dépôt n° 1847-20050510)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 mai 2005, sous la Rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».   
(Dépôt n° 1848-20050510)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Hamad (Louis-Hébert), à titre de président, dépose :

**10 mai 2005**

---

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 3, 4 et 5 mai 2005, a poursuivi le débat sur le discours du budget.

(Dépôt n° 1849-20050510)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Montmagny-L'Islet) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 400 parents d'enfants fréquentant un centre de la petite enfance, concernant le financement du réseau des centres de la petite enfance.

(Dépôt n° 1850-20050510)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Landry, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un échange de correspondance et deux articles de presse concernant l'avenir de l'usine Gaspésia, de Chandler.

(Dépôt n° 1851-20050510)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 19 avril 2005, qu'il a reçue de Mme Chantale Brouillet, responsable de l'accès à l'information au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, concernant divers documents relatifs au contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier de l'usine Gaspésia, de Chandler.

(Dépôt n° 1852-20050510)

À la demande de M. le Président, Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

**10 mai 2005**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 10 mai 2005, adressée à M. Yvon Marcoux, ministre de la Justice et Procureur général, par M. Luc Bastien, concernant sa démission à titre de directeur de cabinet.

(Dépôt n° 1853-20050510)

À la demande de M. le Président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

#### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Caron (Terrebonne) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le passage au Québec de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité et qu'elle témoigne son appui aux principes qui y sont énoncés.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi modifiant la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives ;

10 mai 2005

---

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Politique du médicament*.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 mai 2005, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 390, Loi interdisant la distribution de sacs de plastique non biodégradables.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 3 mai 2005, sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Charest (Rimouski), M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Marois (Taillon), Mme Champagne (Champlain), M. Bourdeau (Berthier), M. Dion (Saint-Hyacinthe), M. Simard (Richelieu), M. Turp (Mercier), Mme Doyer (Matapédia), Mme Papineau (Prévost), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Thériault (Masson).

Le débat sur le discours du budget prend fin.

**10 mai 2005**

---

Est d'abord mise aux voix la motion de censure de M. Legault (Rousseau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui est celui des promesses non tenues.

La motion est rejetée.

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir omis de respecter son engagement solennel d'investir 1,5 milliard de dollars en santé et services sociaux en 2005-2006.

La motion est rejetée.

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Charest (Rimouski). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir omis de respecter ses engagements électoraux d'investir suffisamment dans les services sociaux.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **163** en annexe)

Pour: **33** Contre: **59** Abstention: **0**

**10 mai 2005**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Landry, chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui confirme sa mollesse auprès du gouvernement fédéral.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 164 en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Marois (Taillon). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne respecte pas ses engagements et les besoins du milieu de l'éducation.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 165 en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Champagne (Champlain). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne respecte pas ses engagements électoraux en matière de formation professionnelle de même que les besoins identifiés lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial.

**1512**

**10 mai 2005**

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **166** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Bourdeau (Berthier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour avoir oublié la jeunesse québécoise dans son budget 2005-2006.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **167** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Dion (Saint-Hyacinthe). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne tient pas compte des efforts accrus nécessaires en matière de promotion du français et d'application de la Charte de la langue française.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **168** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

**10 mai 2005**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Simard (Richelieu). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui ne prévoit pas les sommes nécessaires au renouvellement des conventions collectives des employés de l'État et au règlement du dossier de l'équité salariale.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **169** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Turp (Mercier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral de ne pas investir suffisamment dans la mission culturelle de l'État québécois de façon à soutenir véritablement la création.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **170** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Doyer (Matapédia). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale condamne l'absence d'une réelle volonté du gouvernement dans son budget 2005-2006 à accompagner financièrement les régions du Québec les plus touchées par la coupure de 20 % de possibilité forestière.

**10 mai 2005**

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **171** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de Mme Papineau (Prévost). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui prévoit des coupures de 8 M \$ au budget de l'immigration et des communautés culturelles.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **172** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son manque de rigueur et de transparence en ne donnant pas suite aux recommandations du Vérificateur général lors de la présentation de son budget.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **173** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

**10 mai 2005**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti libéral pour avoir présenté un budget 2005-2006 qui refuse de reconnaître la crise exceptionnelle que traversent les producteurs et les productrices agricoles du Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **174** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est ensuite mise aux voix la motion de censure de M. Thériault (Masson). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce dans le budget 2005-2006 le manque d'investissement en transport en commun.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **175** en annexe)

Pour: **34** Contre: **60** Abstention: **0**

---

Est enfin mise aux voix la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **176** en annexe)

Pour: **60** Contre: **34** Abstention: **0**

**10 mai 2005**

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 11 mai 2005, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 27, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 mai 2005, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

10 mai 2005

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de Mme Charest (Rimouski) :

(Vote n° 163)

**POUR - 33**

Arseneau	Doyer	Léger	Robert
Bertrand	Dufour	Lelièvre	Simard
Boucher	Girard	Lemieux	St-André
Boulerice	Grondin	Maltais	Thériault
Caron	Jutras	Marois	<i>[Masson]</i>
Champagne	Landry	Morin	Tremblay
Charest	Lefebvre	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Valois
<i>[Rimouski]</i>	Légaré	Papineau	
Deslières	Legault	Picard	
Dionne-Marsolais	<i>[Rousseau]</i>	Richard	

**CONTRE - 59**

Auclair	Charlebois	Gautrin	Mulcair
Audet	Chenail	Hamad	Normandeau
Bachand	Cholette	Hamel	Ouimet
Beauchamp	Copeman	James	Paquet
Béchar	Corbeil	Jérôme-Forget	Paquin
Bergman	Couillard	Kelley	Pelletier
Bernard	Courchesne	Lafrenière	Perreault
Bernier	Delisle	Lamquin-Éthier	Reid
Blackburn	Descoteaux	Legault	Rioux
Bordeleau	Després	<i>[Chambly]</i>	Soucy
Brodeur	Dubuc	Lessard	Thériault
Chagnon	Dupuis	MacMillan	<i>[Anjou]</i>
Charest	Fournier	Marcoux	Tomassi
<i>[Sherbrooke]</i>	Gagnon-Tremblay	Marsan	Vallières
Charest	Gaudet	Morin	Vien
<i>[Matane]</i>	Gauthier	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Whissell

10 mai 2005

---

Sur la motion de censure de M. Landry, chef de l'opposition officielle :

**(Vote n° 164)**

**POUR - 34**

Arseneau	Doyer	Lelièvre	St-André
Bertrand	Dufour	Lemieux	Thériault
Boucher	Girard	Maltais	<i>[Masson]</i>
Boulerice	Grondin	Marois	Tremblay
Bourdeau	Jutras	Morin	Valois
Caron	Landry	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	
Champagne	Lefebvre	Papineau	
Charest	Légaré	Picard	
<i>[Rimouski]</i>	Legault	Richard	
Deslières	<i>[Rousseau]</i>	Robert	
Dionne-Marsolais	Léger	Simard	

**CONTRE - 60**

Auclair	Charlebois	Hamad	Ouimet
Audet	Chenail	Hamel	Paquet
Bachand	Cholette	James	Paquin
Beauchamp	Copeman	Jérôme-Forget	Pelletier
Béchar	Corbeil	Kelley	Perreault
Bergman	Couillard	Lafrenière	Reid
Bernard	Courchesne	Lamquin-Éthier	Rioux
Bernier	Delisle	Legault	Soucy
Blackburn	Descoteaux	<i>[Chambly]</i>	Thériault
Bordeleau	Després	Lessard	<i>[Anjou]</i>
Boulet	Dubuc	MacMillan	Tomassi
Brodeur	Dupuis	Marcoux	Vallières
Chagnon	Fournier	Marsan	Vien
Charest	Gagnon-Tremblay	Morin	Whissell
<i>[Matane]</i>	Gaudet	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
Charest	Gauthier	Mulcair	
<i>[Sherbrooke]</i>	Gautrin	Normandeau	

**10 mai 2005**

---

Sur la motion de censure de Mme Marois (Taillon):

**(Vote n°165)**

*(Identique au vote n°164)*

---

Sur la motion de censure de Mme Champagne (Champlain) :

**(Vote n°166)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Bourdeau (Berthier) :

**(Vote n°167)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Dion (Saint-Hyacinthe):

**(Vote n°168)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Simard (Richelieu):

**(Vote n°169)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Turp (Mercier) :

**(Vote n°170)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

**10 mai 2005**

---

Sur la motion de censure de Mme Doyer (Matapédia):

**(Vote n°171)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de Mme Papineau (Prévost) :

**(Vote n°172)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) :

**(Vote n°173)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) :

**(Vote n°174)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

Sur la motion de censure de M. Thériault (Masson) :

**(Vote n°175)**

*(Identique au vote n° 164)*

---

10 mai 2005

---

Sur la motion de M. Audet, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement :

**(Vote n° 176)**

**POUR - 60**

Auclair	Charlebois	Hamad	Ouimet
Audet	Chenail	Hamel	Paquet
Bachand	Cholette	James	Paquin
Beauchamp	Copeman	Jérôme-Forget	Pelletier
Béchar	Corbeil	Kelley	Perreault
Bergman	Couillard	Lafrenière	Reid
Bernard	Courchesne	Lamquin-Éthier	Rioux
Bernier	Delisle	Legault	Soucy
Blackburn	Descoteaux	<i>[Chambly]</i>	Thériault
Bordeleau	Després	Lessard	<i>[Anjou]</i>
Boulet	Dubuc	MacMillan	Tomassi
Brodeur	Dupuis	Marcoux	Vallières
Chagnon	Fournier	Marsan	Vien
Charest	Gagnon-Tremblay	Morin	Whissell
<i>[Matane]</i>	Gaudet	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
Charest	Gauthier	Mulcair	
<i>[Sherbrooke]</i>	Gautrin	Normandeau	

**CONTRE - 34**

Arseneau	Doyer	Lelièvre	St-André
Bertrand	Dufour	Lemieux	Thériault
Boucher	Girard	Maltais	<i>[Masson]</i>
Boulerice	Grondin	Marois	Tremblay
Bourdeau	Jutras	Morin	Valois
Caron	Landry	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	
Champagne	Lefebvre	Papineau	
Charest	Légaré	Picard	
<i>[Rimouski]</i>	Legault	Richard	
Deslières	<i>[Rousseau]</i>	Robert	
Dionne-Marsolais	Léger	Simard	